

Représentation symbolique des équipements de carrefour à feux

Extrait de norme P 99-060

Offert par



20-22 rue Pierre Mendès France
BP 231
68515 Vaulx-en-Velin Cedex

Tel : 04.78.79.52.00
Fax : 04.78.79.52.01
Email : contact@sea-signalisation.fr

LEGENDE		
	Désignation	Symbole
R11v	Signal tricolore circulaire Ø300	
R11v	Signal tricolore circulaire mixte	
R11v	Signal tricolore circulaire Ø200	
R11v	Répétiteur voiture Ø100	
R11v	Exemple d'un signal tricolore circulaire Ø200 avec répétiteur	
R11j	Signal tricolore circulaire Ø200	
R14tg	Signal tricolore directionnel tourne à gauche - Ø300	
R14tg	Signal tricolore directionnel tourne à gauche - Ø200	
R14dtg	Signal tricolore directionnel direct tourne à gauche - Ø200	
R14d	Signal tricolore directionnel direct - Ø200	
R14dtd	Signal tricolore directionnel direct tourne à droite - Ø200	
R14td	Signal tricolore directionnel tourne à droite - Ø200	
R13c	Signal tricolore modal pictogramme cycle - Ø200	
R13b	Signal tricolore modal pictogramme BUS - Ø200	
R17	Signal tricolore pour tramway	
R1	Signal de balisage et d'alerte unicolore jaune clignotant	
R24	Signal d'arrêt unicolore rouge clignotant	
R15c	Signal d'anticipation modal pictogramme cycle - Ø200	
R15b	Signal d'anticipation modal pictogramme BUS - Ø200	
R16td	Signal d'anticipation directionnel tourne à droite - Ø200	
R16dtd	Signal d'anticipation directionnel direct tourne à droite - Ø200	
R16d	Signal d'anticipation directionnel direct - Ø200	
R16dtg	Signal d'anticipation directionnel direct tourne à gauche - Ø200	
R16tg	Signal d'anticipation directionnel tourne à gauche - Ø200	
	Rappel piéton A13 b	
	Répétition arrière optionnelle R11 v	

LEGENDE		
	Désignation	Symbole
	Potelet	
	Potence	
	Poteau	
	Portique	
	Exemple de feux sur poteau	
	Exemple de feux sur potence	
	Ecran de contraste	
R12	Signal piéton	
R12	Signal piéton sonore	
	Bouton poussoir d'appel piéton	
	Bouton poussoir d'appel piéton avec «appel enregistré»	
	Symbole général d'une armoire	
	Armoire de feux	
	Boîtier agent	
	Capteur au sol	
	Capteur aérien (radar)	

AUTRES SYMBOLES (hors normalisation)

	Désignation	Symbole
R18 td	Signal tricolore pour tramway tourne à droite	
R18 tg	Signal tricolore pour tramway tourne à gauche	
	Signal d'aide à la conduite tramway (exemple LYON)	
R25	Signal piéton traversée plate forme tramway	
R25	Signal piéton sonore traversée plate forme tramway	
	Capteur optique	

Textes réglementaires de référence

- ↪ Livre 1 : 6ème partie : Prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière.
- ↪ Arrêté du 18 juin 2003 relatif à l'attestation de conformité des contrôleurs de feux permanents de circulation routière.
- ↪ Décret n°99-756 du 31 août 1999 relatif aux prescriptions techniques concernant l'accessibilité aux personnes handicapées de la voirie publique ou privée ouverte à la circulation publique, JO du 4 septembre 1999, abrogé (repris dans la loi du 11/02/2005).
- ↪ Décret n°99-757 du 31 août 1999 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées de la voirie publique ou privée ouverte à la circulation publique, devant faire l'objet des ménagements prévus par la loi n°91-663 du 13 juillet 1991, JO du 4 septembre 1999, abrogé (repris dans la loi du 11/02/2005).
- ↪ Circulaire « Accessibilité aux voies publiques par les personnes handicapées Décrets et arrêté du 31 août 1999 ».

Liste des normes dans le domaine de la régulation du trafic

NF P 99-000	Régulation du trafic – Terminologie (Décembre 1991)
NF EN 12675	Contrôleur de circulation routière - Exigence de sécurité fonctionnelle
NF P 99-105	Contrôleur de carrefour à feux - Caractéristiques fonctionnelles (Mai 1991)
NF P 99-100	Contrôleur de carrefour à feux-Caractéristiques des sécurités fonctionnelles d'usage (Juin 1990)
NF P 99-110	Contrôleur de carrefour à feux - Echange de données par liaison fil à fil avec des organes externes - Caractéristiques fonctionnelles et définition des connexions
NF P 99-022.1	Contrôleur de carrefour à feux - Méthodes d'essais des contrôleurs
NF P 99-071.1	Spécifications du dialogue série contrôleur - Partie 1 : Spécifications Diaser
NF P 99-071.2	Spécifications du dialogue série contrôleur - Partie 2 : Définitions des profils minimaux d'utilisation de Diaser
NF P 99-305	Données routières – élaboration, stockage, diffusion – unités de détection et détecteurs de véhicules à boucles électromagnétiques à variation d'inductance – définitions, caractéristiques et performances
NF EN 60-950	Matériels de traitement de l'information
NF EN 60-068	Essais d'environnement
NF EN 60-529	Degrés de protection assurés par les enveloppes – code IP
NF EN 60-262	Degrés de protection assurés par les enveloppes – code IK
NF C 70-238	Systèmes de signaux de circulation routière
NF P 99-200	Signaux lumineux d'intersection - Caractéristiques techniques
NF P 99-020	Signaux lumineux d'intersection-Tenue aux conditions d'environnement(Mai 1991)
NF P 99-021	Signaux lumineux d'intersection - Mesure des caractéristiques optiques (Juin 1991)
NF S 32-002	Insertion des personnes handicapées – Répétition sonore des feux de circulation à l'usage des voyants ou des mal-voyants
NF EN 12368	Têtes de feux – Caractéristiques optiques des signaux de circulation routière
NF EN 12352	Equipements de régulation de trafic – feux de balisage et d'alerte

NF C 52-200	Transformateurs de faible puissance pour applications – Règles
NF EN 60-598	Luminaires
NF P 99-050	Carrefour à feux - Principes de maintenance (Septembre 1992)
NF P 99-060	Carrefour à feux - Conditions de mise en oeuvre des équipements (Mars 1994)
NF EN 50293	Compatibilité électromagnétique – Systèmes de signaux de circulation routière
NF EN 55015	Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils électriques d'éclairages et les appareils analogues

Liste des normes applicables aux installations électriques

NF C 15-100	Installations électriques à basse tension
NF C 17-200	Installations d'éclairage public
UTE 18-510	Recueil d'instructions générales de sécurité d'ordre électrique
NF C 20-010	Degrés de protection procurés par les enveloppes

Marquage CE pour la sécurité des personnes et la compatibilité électromagnétique

NF EN 50419 (juin 2006) Marquage des équipements électriques et électroniques conformément à l'Article 11(2) de la Directive 2002/96/CE (DEEE) (C04-230)

Développement durable : directive européenne du 27 janvier 2003 :

- ↗ Directive 2002/95/CE dite " directive RoHS " (Restriction of Hazardous Substances) qui interdit à compter du 1er juillet 2006 l'utilisation de certaines substances dangereuses dans ces équipements : plomb, mercure, cadmium, chrome VI, polybromobiphényles, polybromodiphényléthers.
- ↗ Directive 2002/96/CE dite " directive DEEE " qui impose quant à elle la collecte sélective des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), le traitement sélectif de certains composants et la valorisation des déchets par recyclage, valorisation matière, valorisation énergétique.

Elimination et gestion des déchets :

- ↗ Loi n°75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux.
- ↗ Loi n°76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.
- ↗ Loi n°92-646 du 13 juillet 1992 qui complète et modifie les deux précédentes.
- ↗ Décret n°94-609 du 13 juillet 1994 relatif aux déchets d'emballages.
- ↗ Loi n°95-101 du 2 février 1995 dite loi Barnier relative au renforcement de la protection de l'environnement.
- ↗ Décret n°97-517 du 15 mai 1997 relatif à la classification des déchets dangereux.
- ↗ Directive Européenne 1999/31/CE du conseil du 26 avril 1999 concernant la mise en décharge des déchets.